



Plainte pour vol de reconnaissance de dettes, arnaque

Par **martine07**, le **31/05/2009** à **23:43**

Bonjour,

J'ai prêté 3000euros à mon ex petit ami, j'ai fait une reconnaissance de dette qu'il m'a volée, je me suis rendue compte qu'il m'avait mené en bateau pour me voler de l'argent.

J'ai porté plainte pour vol de reconnaissance de dettes, ce qui nous a permis de faire une confrontation, où ce jeune homme a reconnu que je lui avais prêté de l'argent mais ne reconnaît pas m'avoir volé la reconnaissance de dettes, on s'est donc mis d'accord sur un échelonnement des remboursements.

Je n'ai pas porté plainte pour escroquerie ou abus de confiance étant donné que la date prévue par la reconnaissance de dettes n'était pas dépassée.

Mes questions sont les suivantes:

[s]- S'il n'est pas solvable, peut-on l'obliger à me rembourser?[/s]-

[s] Va-t-on devoir passer devant un juge suite à la plainte?[/s][s]que risque-t'il?[/s]

MERCI BEAUCOUP